Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260407-DELIB70426_13-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis en session d'installation du Conseil Municipal, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BELLEC Nicolas, , Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : aucun

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BERNARD Miguel à Mme BESSE Nolwenn

Secrétaire de séance : M. BROGARD Pascal.

Date de la convocation : 01/04/2026

DELIBERATION N°070426_13 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE DE JUMELAGE

L'évolution associative du jumelage a été impulsée lors d'un travail en ateliers thématiques

du comité consultatif et du bureau municipal, le 18 décembre 2024. Ce travail a conduit à la création de l'association du comité de Jumelage le 14 janvier 2025 et à la mise en place d'une convention de partenariat entre la commune et le comité de jumelage.

En cohérence entre les statuts associatifs et la convention de partenariat il est établi que plusieurs membres du conseil municipal soient nommés « membre de droit » du Conseil d'Administration de l'association. Sont ainsi membres de droit : Le Maire, L'adjoint en charge de la vie associative et 3 conseillers municipaux désignés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, après vote à l'unanimité :

DESIGNE les membres de droit du Conseil d'Administration du comité de jumelage, suivants :

Le Maire : M. Benoît ROLLAND

L'Adjointe au Maire en charge de la vie associative : Amélie LE HENANFF

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260407-DELIB70426_13-DE

Autres membres désignés (3) :

- Jeannine CAUDAL
- Nolwenn BESSE
- Sandrine GARO

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND

